

QUELQUES HYPOTHESES COMPARATIVES SUR LES LOCATIFS DANS LES LANGUES BANTOUES DU CAMEROUN

CLAIRE GRÉGOIRE

Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, Belgique

Les langues bantoues du Cameroun attestent de nombreux morphèmes locatifs qu'on peut considérer comme apparentés aux classes locatives du bantou central. La plupart de ces formes s'apparentent à la classe 16, celles apparentées à la classe 17 sont moins nombreuses, enfin, les formes qui pourraient être apparentées à la classe 18 sont extrêmement rares en dehors de la zone A. Dans les formes pronominales et dans les substantifs locatifs, les marques locatives sont, indéniablement, des préfixes. De plus, les marques locatives antéposées aux substantifs quelconques modifient souvent l'accord du verbe et/ou du déterminant. On ne peut donc les considérer comme des prépositions. Ces marques sont, très probablement, d'anciens préfixes de classe, même si les accords qu'elles déterminent sont devenus identiques à ceux d'autres classes et même si ces accords sont formellement très différents de ceux qu'on observe en bantou central.

La structure formelle, la tonalité et l'emploi des marques locatives nominales s'expliquent mieux si l'on suppose que ces dernières ont pour origine une séquence composée d'un préfixe nominal locatif et d'un ou deux augments. Enfin, s'il paraît admissible de reconstruire les classes 16 et 17 comme relevant du proto-bantou au sens "large", la documentation disponible ne permet, raisonnablement, de reconstruire la classe 18 que pour le proto-bantou stricto sensu.

In the Bantu languages of Cameroon one finds evidence of numerous locative morphemes which can be considered as related to the locative classes of Central Bantu. Most of these forms are related to class 16, those related to class 17 are less numerous and those related to class 18 are extremely rare outside zone A. As far as pronominal forms and locative nouns are concerned, the locative markers are unquestionably prefixes. Moreover those locative markers which are preposed to normal nouns very often do modify the concord of the verb and/or of the determinant. They therefore cannot be considered as prepositions. They are, most probably, former class prefixes even if the concords which they trigger off are nowadays identical with those

of other classes and even if such concords are formally very different from those observed in Central Bantu. The formal structure, the tonality and the use of the nominal locative markers can be more easily explained if one supposes that they were originated by a sequence of a nominal locative prefix and one or two augments. Finally, it seems acceptable to reconstruct classes 16 and 17 as belonging to "wide" proto-Bantu. However, on the basis of the literature which is available today, class 18 cannot be reasonably reconstructed except for "narrow" Proto-Bantu.

0. INTRODUCTION

0.1. En 1975, dans *Les locatifs en bantou*, j'avais essayé de montrer qu'au sein des zones A, B et C, c'est-à-dire dans la région nord-ouest du domaine bantou défini *stricto sensu*, les morphèmes qui expriment la localisation présentent, avec les morphèmes des classes 16, 17 et/ou 18 du bantou central, des ressemblances formelles si constantes qu'elles ne peuvent être dues à une convergence fortuite. Pourtant, il apparaissait aussi, au travers de la documentation dont je disposais, que les langues de ces zones ne possèdent pas de classes locatives comparables à celles du bantou central pour ce qui est de leur fonctionnement. Tout au plus peut-on déceler un certain nombre de faits que l'interprétation comparative conduit à considérer comme les vestiges d'un système originel de classes locatives. C'est cette constatation qui amène à postuler la reconstruction des classes 16, 17 et 18 en proto bantou, mais il ne faut pourtant pas négliger la part de risques que comporte un tel raisonnement. Il est souvent assez aisé d'établir qu'il existe une parenté historique entre des microsystèmes figurant dans des ensembles linguistiques distincts et d'affirmer que ces microsystèmes sont donc issus d'un même modèle originel, mais il est souvent plus difficile de déterminer avec certitude quel est le sens dans lequel l'évolution s'est produite. Or c'est précisément du choix que l'on fait à ce sujet que dépend la nature précise du modèle dont on propose la reconstruction. Pour ce qui est des locatifs, la parenté formelle qui existe entre les morphèmes attestés dans les langues du nord-ouest et ceux qui relèvent des classes locatives du bantou central a été mieux établie, sans doute, que ne l'a été l'ancienneté des classes locatives elles-mêmes. Deux hypothèses contraires pourraient en effet être défendues: ou bien les classes locatives sont anciennes et le système observable actuellement dans le nord-ouest résulte de leur désagrégation; ou bien les classes locatives résultent d'une évolution propre au bantou central, au cours de laquelle des morphèmes marquant le lieu ont progressivement été intégrés au système des classes alors qu'ils n'en faisaient pas partie à l'origine. Les langues du nord-ouest témoigneraient alors du tâtonnement qui caractériserait le début d'une intégration dont le bantou central montrerait l'achèvement.

De façon générale, les recherches récentes ont conduit les bantouistes à accorder plus d'importance aux langues du nord-ouest dans les raisonnements comparatifs et, simultanément, les données disponibles en ce qui concerne ces langues se sont diversifiées du moins au niveau descriptif. Il est donc possible de faire une première synthèse de ce que ces données nouvelles apportent à propos des locatifs, et les articles contenus dans le présent volume permettent de surcroît d'étendre l'investigation à quelques langues des Grassfields ainsi qu'à une langue ekoïde. Vu l'absence de tout critère permettant d'opposer nettement le bantou *stricto sensu* aux langues que la tradition ancienne appelait bantoides, une telle démarche offre un intérêt évident. Il est bon de se demander si ces langues attestent des morphèmes marquant la localisation dont on peut supposer qu'ils sont apparentés formellement aux morphèmes des classes 16, 17, 18 du bantou central. Et, si tel est bien le cas, il est particulièrement intéressant de se demander si les microsystemes dans lesquels ces morphèmes sont intégrés peuvent être interprétés comme ce qui reste de classes locatives anciennes.

0.2. Dans une première section, on fera la synthèse des attestations nouvelles les plus significatives que l'on a pu réunir en ce qui concerne les formes locatives qui paraissent correspondre à des formes relevant des classes 16, 17, 18 et, éventuellement, 25 du bantou central, tandis que, dans la deuxième section, on se demandera dans quelle mesure ces formes locatives sont analysables et permettent donc d'identifier l'équivalent des préfixes de classes locatives connus par ailleurs. La troisième section traitera des substantifs pour "endroit" qui correspondent formellement aux substantifs locatifs du bantou central. On étudiera leur répartition, leur structure formelle et leur statut synchronique, en montrant à quelle classe ils appartiennent et quels sont les accords qu'ils déterminent dans chaque langue particulière, afin d'en tirer quelques conclusions comparatives.

Dans la quatrième section, on discutera des accords observables sur les déterminants qui accompagnent le substantif précédé de la marque nominale locative et, le cas échéant, sur les verbes dont ces substantifs sont sujets. La présence éventuelle d'accords verbaux particuliers dans les constructions qui expriment l'équivalent des phrases françaises où figure le pronom impersonnel "il", ou dans des constructions à l'intérieur desquelles un démonstratif locatif adverbial précède le verbe sera envisagée simultanément.

La cinquième section traitera plus précisément de la structure formelle (segmentale et tonale) des morphèmes nominaux locatifs qui, dans les langues du nord-ouest, pose généralement des problèmes comparatifs difficiles à résoudre. Enfin, quelques conclusions comparatives provisoires seront proposées dans la sixième section.

Afin de faciliter la lecture du présent article, on a établi la liste des langues citées, classées par ordre alphabétique et accompagnées d'une mention signalant le sous-groupe linguistique auquel elles appartiennent. Cette liste figure en annexe.

1. APPARENTEMENT DES FORMES LOCATIVES RELEVÉES AUX FORMES DES CLASSES 16, 17, 18 DU BANTOU CENTRAL

1.1 L'étude comparative détaillée des langues bantoues du Cameroun n'est pas suffisamment avancée pour que l'on puisse étudier les morphèmes qui expriment le lieu en fonction d'un système de correspondances clairement établi. On est le plus souvent obligé de travailler à partir de quelques réflexes connus ou à partir de ressemblances formelles qui paraissent impliquer l'existence d'une correspondance régulière. Une telle démarche ne peut aboutir qu'à des identifications provisoires qui devront être vérifiées, langue par langue. Toutefois, les langues de la zone A, dont certaines sont un peu mieux connues comparativement, fournissent des points de repère qui peuvent réduire les risques d'erreurs.

1.2 Cela dit, il semble que les langues traitées ici - et quelques autres - attestent de manière assez claire des morphèmes qui indiquent le lieu et sont formellement apparentés à la classe 16 du bantou central. Cette constatation confirme celle que j'avais faite en 1975, à partir des langues de la zone A que la documentation disponible m'avais permis d'examiner: les formes apparentées à la classe 16 sont largement répandues dans la région du nord-ouest. Les formes relevées sont partout du même type, qu'il s'agisse de langues appartenant à la zone A ou de langues extérieures à cette zone. Ce sont essentiellement des démonstratifs ou des démonstratifs adverbiaux (Cf. tikar: foé 'ici', phi 'là'; mambila: hen 'ici'; aghem: fé 'ici', fi 'là', fil 'là-bas'; babungo: féenè 'ici', fiñnè 'là'; kom: ā fēyn 'ici', ā fi 'là', ā fi 'là-bas'; yamba: fê 'ici', fô 'là', fā 'là-bas'; mankon: | (f)gáN | 'ici', | (f)gá | 'là', | (f)gí | 'là-bas'; mundani: ngāā 'ici', ñū 'là', nyíā 'là-bas'; akɔɔse: hén 'ici', hê 'là', héníí 'là-bas'; bubi: hólóò 'ici', àhókè 'là'; bajele: vā 'là', vāā 'là-bas', etc.), des interrogatifs pour 'où?' (Cf. tikar: phén; mambila: hē; babungo: fā; yamba: fò; mankon | (f)gé |; akɔɔse: hēé (héé); basaá: hēé; bajele: vé; nen: héní; etc.), des anaphoriques (Cf. kom: ā fú 'y, la'; mundani ngāā 'y, là', etc.), des présentatifs (Cf. bajele: vê 'c'est, voici'; bubi: hé 'il y a') et de nombreux morphèmes nominaux qu'on peut appeler provisoirement "prépositions" mais dont le statut précis sera discuté plus loin (Cf. noni: fò; mundani: á; kom: ā; mankon: á; akɔɔse á; ewondo: á; etc.). La forme de ces "prepositions" pose plusieurs problèmes comparatifs puisqu'elles n'attestent pas de consonnes initiales correspondant à *p, qu'elles déterminent souvent des perturbations tonales sur le substantif suivant et qu'elles attestent généralement un ton haut qui doit être expliqué, vu le ton bas qui caractérise le préfixe nominal locatif dans les zones centrales du bantou. Pourtant, les 'prépositions' qui ont été

relevées ici sont formellement similaires à celles que j'avais relevées en 1975 dans des langues de la zone A et les problèmes d'analyse qu'elles posent sont du même type. Enfin, un morphème apparenté à la classe 16 est clairement attesté dans des substantifs signifiant 'place, endroit' mais uniquement dans des langues qui relèvent de la zone A, c'est-à-dire du bantou *stricto sensu*. Ceci peut être intéressant, d'autant plus qu'en zone A, on a de nombreuses attestations sûres (Cf. akɔɔse: hǒm; basaa: hǒm; ewondo: vóm; bulu: vóm; fang: vom; bakoko: fom et nen: hǎl qui est fait sur un autre thème). Il faut noter que, contrairement aux suppositions que j'avais formulées en 1975, les formes de types ama attestées en lundu ne peuvent figurer dans cette liste, comme J. Kuperus l'a montré à partir de données tonales dont je ne disposais pas.

1.3 Les morphèmes qui semblent apparentés formellement à la classe 17 du bantou central sont moins nombreux, et ils sont de surcroît plus difficiles à identifier sans risque d'erreur, peut-être à cause de la nature de leur consonne initiale. Provisoirement, il semble que l'on puisse toutefois retenir des démonstratifs adverbiaux (Cf. kom: ā yāyn 'ici', ā yē 'là', ā yé 'là-bas'; akɔɔse: wén 'ici', wé 'là', wíní 'là-bas'; kɔɔzime: kâ(k) 'ici'; lundu: ónó 'ici', óné 'là', óngá 'là-bas'; bajele: wô 'là', wóó 'là-bas'; ejagham: ngá 'ici', ágo ou kô 'là', ngô 'là-bas', etc..), des interrogatifs pour 'où?' (Cf. kom: wō, wó; lundu: ó'é), des morphèmes relatifs (Cf. kom: yēā; akɔɔse: wē), quelques présentatifs (Cf. kom: wén 'voici') ou anaphoriques (Cf. kom: ā wú 'y, là') ou des morphèmes nominaux signifiant 'chez' (Cf. akɔɔse: wē; kɔɔzime: kwá). Les "prépositions" qui accompagnent des substantifs quelconques ou restreints sont assez nombreuses mais, si l'on excepte le tikar kòé 'à, vers' (et/ou òé 'sur?'), elles sont essentiellement présentes dans les langues de la zone A (Cf. lundu: ò; ubi: ko; nen: ò; duala: ó; etc..). Notons qu'elles posent souvent des problèmes de tonalité analogues à ceux que posent les "prépositions" de type á. Quant aux substantifs signifiant 'place, endroit' dans lesquels on peut postuler l'existence d'un morphème apparenté à la classe 17, ils sont rares, mais on peut citer le lundu úmà (en structure, selon J.Kuperus: ò-úmà) et l'ejagham N-gúm dont le sens précis est 'endroits' puisqu'il est le pluriel de ε-jí. J.Watters montre, de manière très convaincante, qu'il peut correspondre à une forme *kù-júmà dans laquelle le préfixe a été agglutiné au thème et qui a été réintroduite dans une autre classe par la suite. Cette indication est extrêmement précieuse puisqu'elle provient d'une langue ekoïde et qu'elle est la seule attestation claire de l'existence d'une forme correspondant à un substantif locatif en dehors des langues de la zone A. Enfin, selon K. Beavon, le kɔɔzime súm pourrait être ajouté aux deux attestations qui viennent d'être citées: la chose est possible mais elle devrait être vérifiée.

1.4 Les morphèmes que l'on peut considérer comme apparentés à la classe 18 sont très peu nombreux, surtout en dehors de la zone A, et leur identification est parfois peu sûre. Il en est ainsi, à notre avis, de l'interrogatif mankon | 'mè' | 'où est?', pour lequel des doutes subsistent, ce qui est regrettable car, dans les langues extérieures à la zone A, c'est l'une des seules formes que l'on puisse citer, avec le bamileke fɛ'fɛ' mú 'y, là'. La récolte est plus fructueuse dans les langues de la zone A où l'on a des démonstratifs (ou démonstratifs adverbiaux) (Cf. ewondo: (á) mú (ná) 'ici', (á) múli 'là', múľ 'là-dedans'; basaa: múnú 'ici', múú 'là', múú 'là-bas'; bajele: mô 'là'; nen: ò mōy 'là-dedans', ò mótōy 'là même dedans', ò mōhōy 'là-dedans', etc..). Notons que les formes du nen posent des problèmes d'analyse, mais si l'on admet qu'elles sont précédées d'un ò de classe 17, comme celles de l'ewondo peuvent être précédées d'un á de classe 16, il y a un parallélisme entre hōy et mōy qui n'est pas dépourvu d'intérêt. Enfin, le nen atteste une forme númwé signifiant 'dedans' (Cf. ò múnýé númwé 'dans la tombe', mwènífé kòlók ò númwé 'l'eau descendait dedans') et une forme úmwe signifiant 'là-dedans' qui méritent elles-aussi de retenir l'attention, mais dont on reparlera plus loin en même temps que de quelques formes particulières existant en mankon et en twi.

1.5 Peut-être pourrait-on également retenir, sous réserve de vérifications ultérieures, les "prépositions" du yamba qui atteste fə, kù (ou kə) et mé: leurs significations précises semblent inhabituelles mais, formellement, elles ne ressemblent pas moins que d'autres aux morphèmes de classe 16, 17 et 18. Il ne semble donc pas qu'il faille les écarter *a priori* malgré le jugement inverse qu'exprime J.Leroy. Il serait intéressant de résoudre cette question, car le yamba pourrait être éventuellement avec le bajele et le nen, l'une des seules langues envisagées ici dans lesquelles figureraient des formes apparentées aux trois classes locatives du bantou central. Quant aux attestations qui pourraient correspondre à la classe 25, elles sont exceptionnelles et de plus très peu convaincantes. La "préposition" í du koozime est tout-à-fait suspecte puisqu'elle a une variante lí devant voyelle. Le démonstratif yó du babungo (Cf. bīisə ghó 'cette ferme' vs táa bīisə yó 'dans cette ferme') est plus intéressant, même s'il est synchroniquement de classe 5. On peut citer aussi la "préposition" í du basaa, où figure également un morphème yák qui s'emploie devant les noms de personne avec le sens de 'chez'. Quant à l'ewondo, il atteste une forme yă qui signifie 'de, venant de' (Cf. mòt yă íwòndò 'une personne de Yaoundé'). Ces données devraient être analysées de manière rigoureuse, mais elles n'apportent pas grand-chose de neuf par rapport à celles qui avaient été réunies dans l'étude de 1975. De même, contrairement à l'opinion exprimée dans certaines des contributions réunies ici, nous ne pensons pas qu'il y ait, dans les langues bantoues du Cameroun, des formes que l'on puisse con-

sidérer comme des correspondants acceptables du suffixe nominal locatif de type -ini qui est attesté dans la partie orientale du domaine.

2. ANALYSE DES FORMES LOCATIVES RELEVÉES

2.1 Une question de morphologie doit être envisagée avec soin, car elle est importante du point de vue qui nous occupe ici. Il s'agit de s'assurer que les formes adverbiales ou pronominales qui semblent apparentées aux classes locatives du bantou central sont effectivement analysables, de manière telle qu'elles comportent un thème et l'équivalent d'un préfixe. Faute de cela en effet, aucune comparaison ne serait admissible. Cette démarche suppose qu'on dispose de données auxquelles peut s'appliquer la commutation. Si tel n'est pas toujours le cas, la documentation réunie permet d'isoler des préfixes dans un nombre d'exemples et de langues suffisant pour que le caractère analysable des formes récoltées soit établi de façon sûre. La commutation peut s'établir entre des formes de même type grammatical attestant des marques locatives différentes dans une même langue, ce qui se produit pour les démonstratifs adverbiaux (Cf. kom: ā yāyn, ā yē, ā yé vs ā fēyn, ā fē, ā fé; akɔɔse: hén, hê, héníí vs wén, wè, wíníí; basaa: háná, háá, háá vs múnú, múú, múú; bajele: vā, váá vs wò, wóó vs mô; ejagham: mfá, áfɔ, mfô vs ngá, ágo, ngô; etc..). Elle peut s'établir également entre des formes locatives de statut grammatical différent attestant un même type de préfixe (Cf. babungo: démonstratifs féenè, fígnè vs interrogatif fā vs préposition fúu; kom: démonstratifs ā yāyn, ā yē, ā yé vs particule relative yēā; yamba: démonstratifs fē, fó?, fá vs interrogatif fò vs préposition fā; akɔɔse: démonstratifs hén, hê, héníí vs interrogatif héc ou héé vs substantif pour 'endroit' hòm; etc..). Elle peut s'établir enfin entre des formes locatives et des formes non locatives qui sont, de toute évidence, constituées sur le même thème (Cf. mundani: démonstratifs náā, nū, nyíā vs cl.7 yāā, yū, zíā; mankon: interrogatifs |'mè'| 'où?' vs |'àkè'| 'quoi?', cl. 7; akɔɔse: substantifs hòm 'endroit' vs čòm 'chose', cl.7; démonstratifs wén, wè, wíníí et hén, hê, héníí vs cl.2 bén, bè, bíníí; basaa: substantifs hòm 'endroit' vs yòm 'chose' cl.7; ejagham: interrogatifs fān 'où?' vs jěn 'quoi?' cl.5 et nān 'comment?' cl.11; etc..).

Il paraît donc incontestable que les formes exprimant le lieu dans les langues étudiées ici, que ces langues appartiennent ou non à la zone A, comportent un préfixe analysable au moins en diachronie, quels que soient les choix qu'impose parfois l'économie propre à la description synchronique. Cette constatation est, bien sûr, d'une grande importance. Comparativement, si, dans ces langues, la localisation s'exprime par le recours à un ensemble de préfixes,

on peut dire qu'elle s'exprime par un système qui présente au moins certaines similitudes avec un système de classes.

3. LES SUBSTANTIFS POUR 'ENDROIT'

3.1 Vu qu'en bantou central, les substantifs locatifs sont très largement répandus et vu qu'ils jouent un rôle considérable dans le mécanisme des classes locatives, il est intéressant d'étudier le fonctionnement des formes qui leur correspondent dans les langues bantoues du Cameroun et, en particulier, de s'interroger sur le type d'accords qu'elles déterminent tant à l'intérieur du syntagme nominal que sur le verbe dont elles sont le sujet grammatical. Comme on l'a vu, la recherche permet d'identifier un nombre assez considérable de substantifs signifiant 'endroit' et formellement apparentés aux substantifs locatifs de classes 16 et 17 du bantou central, quoique toutes ces attestations proviennent de la zone A, à l'exception de celle qui figure en ejagham. Pourtant il faut préciser qu'en bantou central, le substantif locatif, formé d'un préfixe nominal locatif et d'un thème sémantiquement indéterminé, provoque des accords qui se font d'après la classe du préfixe locatif qu'il comporte. Dans les langues bantoues du Cameroun, la situation peut être très différente et elle n'est d'ailleurs pas la même dans tous les systèmes. Ainsi, par exemple, dans une langue comme l'ewondo, le substantif vóm détermine des accords qui lui sont propres (Cf. vóm vo 'au même endroit'). On peut donc admettre que vóm est un substantif locatif et que, synchroniquement, la classe 16 existe au moins pour ce substantif. En lundu, úmà est de classe 17 et détermine les accords normaux de cette classe mais il peut aussi être accompagné d'un démonstratif qui est formellement apparenté à la classe 16 (Cf. úmà ánò > úmǎnò 'à cet endroit-ci'), ce qui témoigne d'un fonctionnement instable des accords. Selon J. Kuperus, les classes 16 et 17 existent synchroniquement en lundu. Il n'est toutefois pas certain que le préfixe nominal de classe 16 soit effectivement représenté dans cette langue, car il est beaucoup plus vraisemblable qu'historiquement du moins, le -à- contenu dans la forme òàná 'l'intérieur de la bouche' soit un réflexe du préfixe *kà- de classe 12. Quoi qu'il en soit, on peut dire que le lundu atteste un substantif locatif 17 et une classe locative 17 complète, ainsi qu'une classe 16 sans doute déficiente dont certaines formes, en se joignant au substantif locatif 17, perturbent le processus normal des accords.

Par contre, dans une langue comme le basaa, le substantif hómá ou hóm 'endroit' ne peut pas être considéré, synchroniquement, comme un substantif locatif. Il détermine des accords de classe 1, il a un pluriel de classe 2 báhómá; il signifie 'l'endroit' et peut être précédé du morphème locatif nominal í (Cf. hómá núnú 'cet endroit-ci' vs í hómá núnú 'à cet endroit-ci'). Pourtant,

la commutation permet, en opposant hǒm à yǒm cl. 1 à gwǒm cl.8 'choses', d'isoler un préfixe nominal substantif pour 'endroit', qui est formellement anal. qu'on peut isoler dans les démonstratifs háná 'ici', háá 'là-bas' ou dans l'interrogatif héé 'où?'. Un semblable existe en nen où hǎl 'endroit' a un plur. cl.13 et peut être précédé de la 'préposition' ò. La mutation hǎl vs tùál permet d'analyser un préfixe (ou h`-) dont l'équivalent figure dans des formes locatives hâx 'ici', héní 'là-bas', 'où?'. etc.. Notons que pour déterminer l'emploi d'un morphème relatif qui compose ce préfixe mais qui est précédé de la "préposition" l'on a : ò háł ò há wó mǒnà náká búés ètà 'à l'endroit où l'enfant est allé prendre le bien'. En akooze, le statut nominal du substantif hǒm 'endroit' est moins ambigu quoique, selon R.Hedinger, il pourrait aussi bien être considéré comme un substantif de cl.5 à préfixe \emptyset . Toutefois, il est tant de constater qu'il existe une opposition hǒm 'chose', cl.7 et byém ou bwém 'choses', cl.8, qui n'a pas de pluriel, qu'il ne peut être précédé de la 'préposition' et que hǒm àhǒg signifie 'à un endroit'. Ilunga Mukoko (1973) reconnaît du reste l'existence d'une classe 1 dans la description synchronique de l'akooze, même si la plupart des membres de cette classe sont identiques à ceux de la classe 1. Les substantifs N-gúm 'endroit' de l'ejagham et súm 'endroit' de l'akooze, ils appartiennent synchroniquement à une classe 1 et le seul rapport qu'ils ont avec les substantifs de classe 1 est historique: c'est uniquement l'analyse comparative qui a permis d'y déceler un préfixe de type kù- agglutiné au thème

L'interprétation de ces données, considérées dans leur ensemble, pose des problèmes intéressants. En effet, ou bien les reconstructions *pà-júmà et *kù-júmà 'endroit', qui pose qu'anciennement les mots pour 'endroit' appartenaient à une classe non locative: à une époque plus récente, le thème qui ne figurait qu'aux classes 7/8 avec le sens de 'endroit' aurait été introduit dans des classes locatives en voie de formation. Il faut admettre que, dans la seconde hypothèse, ni les membres de la classe du substantif signifiant 'endroit' ne peuvent être considérés comme isolés et que, d'autre part, on devrait alors s'attendre à trouver des formes correspondant à pà-júmà, kùjúmà dans les langues où il y a des classes locatives dotées au moins d'une ébauche de fonctionnement, ce qui n'est pas toujours le cas. On voit mal pourquoi une langue comme le basaa aurait un substantif correspondant à pà-júmà, avec un préfixe isolable et une mutation (Cf. hǒm vs yǒm) mais relevant synchroniquement de la classe 1 et faisant son pluriel en classe 2, ou plutôt de la classe 2. De même, on voit mal pourquoi l'ejagham aurait un substantif de classe non locative dont le thème contient un préfixe nominal agglutiné de type kù-. Par contre, si

dérivent d'un protosystème dans lequel existaient les formes *pà-júmà, *kù-júmà — et donc les classes locatives 16 et 17, car on ne peut supposer que ces substantifs aient été extérieurs au système des classes —, il peut paraître normal que les substantifs locatifs tendent à être intégrés dans des classes dont certains accords sont identiques aux accords locatifs en voie de disparition et que leur préfixe nominal originel soit déjà agglutiné au thème ou soit en voie de l'être. La diversité des classes dans lesquelles se réintègrent les anciens substantifs locatifs (cl. 19/13 en nen, cl. 1/2 en basaa, cl. 5 en akoose, cl. 9 en eja-gham, etc..) s'expliquent par les traits propres au système des classes dans chacune des langues et n'est donc pas surprenante.

Certes, si l'on admet les reconstructions *pà-júmà, *kù-júmà à un tel niveau de profondeur historique, on est également obligé de tenir compte du fait que leurs réflexes paraissent absents dans les langues des Grassfields connues actuellement. Il y a là un problème auquel il faudra apporter une solution, d'autant plus que le thème issu de *-júmà est attesté dans les substantifs pour 'chose(s)' puisque l'on a au moins yúm / búm cl. 7/8 en yamba et àzúmè / ɛdzúmè cl. 7/8 en mankon. A partir des contributions réunies ici, on peut remarquer que dans plusieurs langues, le mot pour 'endroit' appartient à une classe dont quelques préfixes présentent des ressemblances formelles avec les morphèmes que le système emploie pour exprimer le lieu. Ainsi, en kom, 'endroit' se dit ā|è et comporte un préfixe nominal ā- de cl. 7, alors que la langue possède un "préposition" locative ā (ou á ?); en mankon, on a àdì?é 'endroit', avec un préfixe nominal de cl. 7 à- et on a d'autre part une "préposition" á. De plus, dans ces langues où le préfixe nominal de classe 7 est à-, une ambiguïté peut s'être créée entre un réflexe de *pà-júmà et le mot de cl. 7 formé sur le même thème, ce qui pourrait éventuellement expliquer l'abandon du substantif issu de *pà-júmà. Il est trop tôt pour savoir si de telles suppositions ont quelque chance d'être exactes mais on peut avoir l'impression que certains des substantifs qui désignent l'endroit dans ces langues ont été intégrés à une classe non locative par un mécanisme analogue à celui dont les étapes successives peuvent être observées dans les langues de la zone A. La question reste posée jusqu'à ce que de nouvelles données contribuent à la résoudre. Il ne faut pas perdre de vue non plus que, même en bantou central, les substantifs locatifs sont entièrement absents de certaines zones où la régression des classes locatives est par ailleurs manifeste. Enfin, les substantifs locatifs ne représentent qu'une partie du microsystème par lequel s'exprime la localisation et il convient donc d'envisager l'ensemble des mécanismes concernés avant de formuler quelque conclusion que ce soit.

Ainsi, même s'il est difficile d'affirmer qu'il y a là un processus d'accord ayant un lien direct avec des accords de classe locative, la situation fait pourtant penser à celle qu'on observe dans d'autres langues de la zone A: le substantif pour 'endroit' et les adverbes locatifs y déterminent l'apparition d'un accord verbal identique à celui qu'on emploie avec un 'sujet vide' et cet accord présente de plus une ressemblance formelle avec un accord locatif. On a ainsi un accord verbal à- de classe 1 en basaa avec le 'sujet vide', avec le substantif hóm ou dans des expressions comme háná à mbúgí 'ici c'est cassé' ou héé à mbúgí 'où est-ce cassé?'. De manière analogue, en ejagham où le substantif pour 'endroit' est de classe 5, l'accord verbal correspondant au 'sujet vide' est de classe 5 aussi et il peut apparaître quand le verbe est précédé d'un adverbe locatif comme áfo 'là' (Cf. éíí' nɔɔ 'c'est bien' et áfo éíí' nɔɔ 'là c'est bien'). Certes, à l'exception de celles qui figurent en basaa, ces indications ont une valeur très limitée. D'autres langues fournissent des faits plus significatifs. En mundani, un substantif précédé de la "préposition" á peut être accompagné d'un démonstratif ḡáá, ḡú, nyíá (Cf. lób yáá 'cette maison' vs. á lób ḡáá 'dans cette maison'); cet accord est facultatif et il n'est possible qu'au singulier mais son emploi est par contre lié à celui du morphème locatif á, sans lequel il ne peut apparaître. De plus, lorsque le premier terme d'un syntagme déterminatif est un substantif restreint précédé du morphème á, le substantif déterminant n'a pas la même tonalité que celle qu'il aurait en l'absence du morphème locatif. On a ainsi, selon M. Annett, ngēl ēwet 'le côté du feu' mais á ngēl ēwēt 'à côté du feu'. L'auteur pose donc un ton flottant haut qui est la marque d'un accord locatif intérieur au syntagme déterminatif et elle évoque l'existence d'un fait comparable en bangante-bamileke (Cf. J. Voorhoeve, 1976). D'après L. Hyman, l'aghem atteste aussi une modification de la tonalité des déterminants du substantif quand celui-ci est précédé de la marque nominale locative án (Cf. wó 'gháḡá 'mes mains' vs. án 'wó gháḡá 'dans mes mains'). Il se peut donc qu'il y ait moyen d'entrevoir un lien entre les tons qui expriment seuls la localisation dans certaines langues bamileke et des morphèmes locatifs dont on peut supposer qu'ils sont, d'une façon ou d'une autre, apparentés à la classe 16 du bantou central. On verra du reste que, dans certaines langues et dans certains contextes, le morphème nominal de type á peut avoir, lui aussi, une représentation uniquement tonale.

En kom, lorsqu'un substantif est précédé de la "préposition" ā, il ne peut pas être accompagné d'un démonstratif de sa classe: le démonstratif doit être yáyn, yè ou yé, c'est-à-dire qu'il doit appartenir à l'une des séries qui, précédées de ā, servent à former les adverbes démonstratifs pour 'ici', 'là', 'là-bas'. De même, le morphème relatif est yēā si l'antécédent est un substantif précédé de la "préposition" ā, alors qu'en l'absence de ce morphème, il s'accorde

en classe avec le substantif (Cf. ..ndō zia mà tí yūin 'la maison que j'ai achetée' vs. ..ā ndō yēā mà tí yūin 'dans la maison que j'ai achetée'). De plus, dans les syntagmes déterminatifs dont le premier terme est précédé de ā et dont le second terme est [+animé], la connexion est marquée par nè, comme d'ailleurs lorsque le premier terme est un substantif restreint qui est toujours précédé de ā et n'a donc pas d'emploi autonome dans la langue. Le morphème nè est peut-être l'équivalent de l'associatif nà du bantou central, qui apparaît fréquemment dans les syntagmes déterminatifs dont le premier terme est un locatif restreint. Quoi qu'il en soit, ce qui est important ici, c'est qu'en kom, il y a des cas où ce n'est pas le morphème connectif normal qui est utilisé lorsque le premier terme du syntagme est précédé du morphème locatif.

En mankon, J.Leroy relève un accord spécifique du démonstratif qui accompagne le nom précédé de la "préposition" á (Cf. ndá z'íngè 'cette maison-ci' vs á ndá w'íngè 'à cette maison-ci'), ainsi qu'un connectif [f'] qui apparaît si le premier terme du syntagme déterminatif est un substantif précédé de á. Notons que ce connectif subit des règles de représentation telles que, dans certains contextes, il ne se réalise que par une distinction tonale (Cf. ndzùm nkòmè 'l'arrière de la boîte' vs à tʃɛ́ ndzùm nkòmè 'il est derrière la boîte'). Le relatif, -íngé 'quel?' et -íségé 'certain' prennent également un accord particulier s'ils accompagnent un substantif précédé de á, à condition que ce substantif soit au singulier. Par contre, ce type d'accord n'apparaît pas avec les adjectifs, les numéraux ou les mots pour 'tout', 'autre' et 'combien de?'. Quoique ces accords puissent être identifiés à ceux d'autres classes (1 ou 3 notamment), leur utilisation est liée à la mise en locatif du nom et le connectif [f'] ne peut, quant à lui, appartenir à aucune autre classe du système tel qu'il existe en synchronie.

4.2. Dans les lignes qui précèdent, seuls les faits les plus significatifs ont été rappelés: il y en a d'autres que le lecteur trouvera dans les études particulières contenues dans le présent volume. Il paraît manifeste, à partir de l'ensemble des constatations qui viennent d'être résumées, que les morphèmes nominaux marquant le lieu ne sont pas des prépositions, du moins en mundani, en aghem, en kom et en mankon, car on ne peut pas considérer comme des prépositions des morphèmes nominaux qui modifient certains accords intérieurs au syntagme nominal. Il s'agit là d'un comportement qui, *mutatis mutandis*, est plutôt comparable à celui des préfixes nominaux de classes locatives en bantou central. On pourrait ajouter que, de façon générale, les déterminants qui, dans les langues envisagées, prennent un accord spécial lorsqu'ils accompagnent un nom précédé du morphème locatif sont précisément ceux sur lesquels l'accord locatif est le plus souvent attesté en

bantou central où, pour ne citer qu'un exemple, l'accord locatif du démonstratif est très fréquent alors que le numéral s'accorde généralement avec la classe du substantif lui-même. Ce fait peut être vérifié en se reportant à la description des accords contenue dans l'étude de 1975.

La documentation disponible actuellement ne donne par contre aucune attestation claire qui permette d'affirmer que les langues des Grassfields possèdent un processus comparable à celui des accords prédicatifs locatifs du bantou central. C'est plutôt dans les langues de la zone A qu'un tel processus semble exister. Les attestations qu'on en a sont directes dans quelques langues. Le plus souvent toutefois, elles se manifestent au travers d'un mécanisme de confusion de classes plus ou moins accentué selon les systèmes, et qui peut déterminer des situations ambiguës au niveau synchronique comme c'est apparemment le cas, par exemple, en akɔɔse. Encore faut-il admettre, bien sûr, qu'il y a eu effectivement fusion entre une classe locative et une classe non locative; mais on ne voit pas comment expliquer autrement le fait qu'en basaa comme en akɔɔse, une forme nominale qui représente clairement *pà-júmà, des formes pronominales comportant indiscutablement un préfixe apparenté à la classe 16 et, pour ce qui est de l'akɔɔse, des substantifs quelconques précédés du morphème locatif á déterminent les mêmes accords — et déterminent précisément les accords d'une classe non locative (classe 1 en basaa; classe 5 en akɔɔse) dont quelques préfixes sont de type a- et présentent donc des ressemblances formelles avec les réflexes de certains préfixes de type pà-.

5. PROBLEMES MORPHOLOGIQUES RELATIFS AUX MARQUES NOMINALES LOCATIVES

5.1 En 1975, j'avais signalé, sans pouvoir les résoudre, les problèmes que posait, en zone A (comme d'ailleurs en zone C), la forme des marques nominales utilisées pour exprimer la localisation: si la plupart d'entre elles sont assez clairement apparentées aux classes locatives du bantou central, il est difficile de déterminer avec certitude qu'elles correspondent à telle ou telle forme de ces classes et, notamment, d'y voir un réflexe évident du préfixe nominal locatif. Sur ce point, la documentation réunie ici apporte quelques éléments nouveaux qu'il faut envisager même s'ils n'apportent pas une solution définitive aux problèmes posés.

Tout d'abord, on peut noter que les données tonales fournies par J.Kuperus en ce qui concerne le lundu permettent de voir, dans le morphème nominal locatif ò attesté dans cette langue, un correspondant acceptable du préfixe nominal de la classe 17 du bantou central. Attesté tant dans les locatifs quelconques que dans les

locatifs restreints, ce morphème ne pose donc pas de difficulté, en quoi il se distingue de la plupart des morphèmes nominaux locatifs qui figurent dans les langues bantoues du Cameroun. Pourtant, il semble aussi que le morphème nominal ò du nen représente un correspondant sûr du même préfixe nominal puisque son ton est noté bas par I. Dugast dans la plupart de ses emplois; il figure à la fois dans des locatifs quelconques et dans des locatifs restreints (Cf. ò m̀s̀í 'par terre', ò b̀ǹóm 'à droite', ò m̀ě̀|ò 'sur le corps', ò bùs̀sé bó álánò? 'au cinquième jour', etc.). Le nen atteste aussi un correspondant du préfixe nominal de classe 16 dans le substantif h̀à-ál (ou h̀-ál ?) 'endroit', même si, synchroniquement, ce substantif est de classe 19.

Par contre, dans les autres langues du nord-ouest que l'on étudie ici, les marques nominales locatives posent des problèmes, d'abord parce qu'elles n'ont pas la tonalité qu'on attendrait si elles correspondaient directement à un préfixe nominal et de plus, quand elles sont de type a, par le fait qu'elles n'attestent pas de consonne initiale alors que cette consonne a le plus souvent un réflexe différent de \emptyset dans le substantif locatif ou dans les formes pronominales.

5.2. On discutera tout d'abord des faits de tonalité et il n'est pas inutile de rappeler les faits. L'ewondo atteste une marque á qui est représentée seulement par un ton haut quand le préfixe nominal suivant est vocalique (Cf. á Dwàlá 'à Douala'; ábùm 'au ventre' et àbùm 'le ventre'); il a de plus un préfixe de type v- dans le substantif locatif vóm. L'akɔse, qui atteste un préfixe h̀à- ou h̀- dans h̀óm 'endroit', a une marque nominale locative dont la forme structurelle est sans doute á', puisque son utilisation détermine l'abaissement du ton haut suivant (Cf. ndáb 'maison' vs á ndáb 'à la maison'). La marque se contracte de plus avec les préfixes nominaux vocaliques suivants, de sorte que sa manifestation peut être, dans certains cas, uniquement tonale (Cf. |á àsòngè| > ásòngè 'à la chasse'; |á édíb| > édíb 'à la rivière'). On peut noter qu'en basaa, un préfixe h̀à- est attesté dans h̀ómá, h̀óm 'endroit' alors que la marque nominale í' présente la même tonalité structurelle que celle de l'akɔse, quoique les voyelles soient de timbres différents. Le kɔzime a une marque nominale locative í dont le ton est haut et qui a une variante |í devant voyelle. Avec les substantifs qui désignent des lieux ('village', 'chemin', 'fleuve', etc.) il utilise un ton flottant haut que Beavon considère comme une variante de í (í) (Cf. |dòmò| > dòmò 'dans le champ derrière la maison'). On peut toutefois se demander si ce ton flottant haut est bien une variante de la marque í étant donné que, dans les langues proches, c'est la marque á apparentée à la classe 16 qui, dans certains contextes, peut être représentée uniquement par un ton haut. Quoi

¹ Depuis que cet article a été écrit, R. Hedinger a réanalysé la structure tonale du morphème locatif á. Au lieu de poser une faille tonale/ton bas flottant appartenant au morphème locatif á, il considère maintenant que cette faille tonale/ton bas relève de la structure tonale du nom qui suit. (Note des éditeurs)

qu'il en soit, on voit que, dans les langues de la zone A, si la marque nominale locative n'est pas basse, elle est soit haute (et éventuellement réduite à un ton haut flottant) soit haute et suivie d'un ton bas flottant. A titre indicatif, on peut signaler que J.P. Angenot (1971) analyse la marque á de l'ewondo comme un préfixe nominal de ton bas précédé d'un ton flottant haut.

Dans les langues des Grassfields, la situation est beaucoup plus complexe dans la mesure où les règles tonales qui régissent la représentation du morphème nominal locatif et celle des substantifs suivants ne sont pas toujours connues. En kom, E.N. Chia attribue un ton haut structurel au morphème á dont la réalisation est généralement de ton moyen mais il ne justifie pas ce choix; de plus, la marque locative paraît suivie d'au moins un ton flottant, mais l'auteur ne formule pas les règles tonales qui s'appliquent aux substantifs dont la tonalité de base n'est pas connue non plus. On a plus d'indications en mundani et en mankon où il semble que le morphème nominal locatif soit á avec un ton haut qui se redouble sur le substantif suivant, situation que l'on pourrait interpréter en posant un ton haut flottant dans la forme structurelle du morphème. La même analyse peut sans doute être faite de la marque nominale á de l'aghem.

Ainsi, dans les quatre langues, la marque nominale de type á porte un ton haut et elle paraît suivie d'un ton flottant au moins, qui est probablement haut en mundani, mankon et aghem. On se limitera à ces quatre cas parce que ce sont les seules qui concernent des marques de type vocalique. Il n'est toutefois pas inutile de rappeler que le yamba atteste un morphème nominal fə dont le ton de base est inconnu, que le babungo atteste une marque fúu à ton haut et que le noni a une marque fò dont le ton est bas.

Pas plus qu'en 1975, je ne puis apporter de solution aux problèmes que pose la tonalité du morphème locatif de type á. J'avais suggéré quelques hypothèses à ce propos et, notamment, j'avais émis l'idée que les marques locatives à ton haut pouvaient éventuellement correspondre à des démonstratifs locatifs. Les arguments que j'invoquais à cet égard ne sont ni confirmés ni infirmés par les données nouvelles dont on dispose aujourd'hui. Mais il semble par contre que l'on puisse indiquer d'autres voies de recherche possibles, même s'il est difficile de prévoir dans quelle mesure elles pourraient se révéler fructueuses. Deux types de faits me paraissent intéressants.

Tout d'abord, si l'on se rappelle qu'en zone C, les morphèmes nominaux locatifs qui sont apparentés aux classes 16, 17, 18 présentent également une tonalité haute, il est peut-être utile de signaler que, dans un travail récent, B. Van Houdt a montré qu'en leke (langue bantoue de zone C parlée au Congo-Brazzaville), les préfixes additifs, c'est-à-dire ceux qui sont antéposés à un au-

tre préfixe nominal, ont un ton haut. Ainsi, le leke exprime le diminutif par la prépréfixation de má (classe 6) au singulier et de bá- (classe 2) au pluriel alors que, normalement, les préfixes nominaux de ces classes ont un ton bas. On a ainsi bábiíbi 'de petits voleurs' < |bá-bà+yíbi| ou bíitwéi 'de petites injures' < |bá-bì+twéi|. Au pluriel et avec les substantifs dont le thème a une initiale vocalique ainsi qu'avec les substantifs de classe 10, le diminutif est formé par la prépréfixation d'une séquence báá- que B. Van Houdt analyse en structure comme |bá'bá|. On a ainsi báábató 'de petits hommes' < |bá'bá-bà+tò| ou báánswé 'de petits poissons' < |bá'bá-h-swé|.

Si de tels faits sont encore isolés, ils sont importants dans la mesure où ils peuvent suggérer l'explication du ton haut que portent les marques nominales locatives ó, wó, mó du leke qui figurent en position prépréfixales, elles aussi. Ces marques peuvent donc, sans doute, être considérées comme des réflexes des préfixes nominaux locatifs malgré leur ton haut. Il serait intéressant de voir si d'autres langues de la région attestent des faits semblables et surtout d'en trouver l'explication comparative. De plus, les données du leke montrent que, dans certaines langues au moins, la tonalité des morphèmes nominaux locatifs peut être expliquée par des caractéristiques tonales particulières au système synchronique.

D'autre part, il est curieux de constater que la quasi-totalité des langues examinées dans le présent volume tendent à utiliser des morphèmes nominaux locatifs différents selon que le substantif est [+ animé] ou [- animé], selon qu'il désigne ou non une personne ou selon qu'il est ou non un nom propre. Dans certaines langues, le morphème utilisé avec les substantifs [+ animé], les substantifs désignant des personnes ou les noms propres est également employé avec les pronoms personnels. Ainsi, le morphème locatif táa du babungo ne s'emploie qu'avec le substantif [- animé]. En mankon, le morphème nominal á' est remplacé par des locutions signifiant littéralement 'à la maison de', 'à la concession de' ou 'au corps de' avec les noms propres ou les noms communs désignant des personnes. De plus, lorsqu'un nom commun est accompagné d'un numéral ou de l'interrogatif pour 'combien de?', l'emploi de á' est également impossible: la mise en locatif se fait soit sans aucun morphème soit par l'emploi de la locution á ny[↑]ê 'au corps de'; avec le déterminant pour 'tout', á' peut être employé ou remplacé par autre chose au singulier, mais il ne peut pas être employé au pluriel; avec le déterminant -mò? 'autre', á' peut être employé mais, selon J. Leroy, les locuteurs préfèrent recourir aux autres procédés de mise en locatif. La situation qu'on observe en mundani est peut-être comparable sur certains points puisque, dans cette langue, la marque nominale á' peut être remplacée par la locution á né 'vers, sur' au moins lorsque le substantif

est au pluriel et qu'il est accompagné d'un démonstratif, d'un interrogatif ou d'un numéral. En ejagham, le morphème nominal kǎ n'est utilisé qu'avec les substantifs [- animé] tandis que la forme mbǎ peut exprimer la localisation avec tous les substantifs mais doit être utilisée avec les substantifs [+ animé] et les pronoms. Cette forme peut avoir le sens de 'chez', mais ne l'a pas nécessairement. En akɔɔse, le morphème locatif ǎ est remplacé par wè devant les noms propres de personne (Cf. wè Nzùmé 'chez Nzume') et wè est aussi le morphème relatif et l'interrogatif pour 'où?', de sorte qu'il signifie sans doute 'où est'. En kɔɔzime, il existe un morphème ɛ (lɛ devant voyelle) et les noms qui désignent des lieux se mettent en locatif par l'adjonction d'un ton haut flottant; toutefois, les noms de personne et les pronoms se mettent en locatif par l'adjonction de kwá, qui paraît représenter le connectif de classe 17. Le basaa utilise un morphème nominal í mais il emploie obligatoirement la forme yák avec les substantifs désignant des personnes (Cf. yák mùt 'chez quelqu'un', yák nyũŋ 'chez ta mère').

Selon J. Kuperus, le lundu emploie ò avec les substantifs [-animé] mais nà avec les substantifs [+ animé] et les pronoms (Cf. nà mɔ 'chez lui' ou 'avec lui' et nà mòtò òngá 'chez cet homme'). Toutefois, le conditionnement ne paraît pas aussi clair, si l'on examine les exemples cités. L'ewondo, quant à lui, atteste une forme ábè 'chez' qui peut être employée devant les noms propres, les noms désignant des personnes ou les pronoms, mais les sources ne précisent pas si l'on peut ou non utiliser á dans les mêmes circonstances. En benga, la description précise par contre que, quand la "préposition" o est employée avec un nom de personne ou un pronom, on doit utiliser conjointement jadi qui est une forme du verbe 'être': la traduction indique clairement que l'ensemble est une relative de type 'où est X'.

On voit par ces nombreuses indications concordantes, que les morphèmes nominaux locatifs sont souvent, dans les langues bantoues du Cameroun, incompatibles avec les noms propres de personnes, les noms communs désignant des personnes ou même les substantifs [+ animé] en général, ainsi qu'avec les pronoms personnels. En mankon et, de manière moins nette, en mundani, cette incompatibilité touche, à des degrés divers, les substantifs qui ne désignent pas des personnes mais qui sont accompagnés de certains déterminants (numéraux, interrogatifs, mot pour 'autre', etc..). On aimerait avoir des précisions sur la distinction que certains auteurs établissent entre [+ animé] et [- animé], ainsi que sur le rapport précis qu'elle a avec la distinction que d'autres auteurs établissent plutôt entre les noms qui désignent des personnes et ceux qui ne désignent pas des personnes. Mais il est incontestable que la situation décrite fait penser à une situation qui existe en bantou central: il s'agit de l'emploi des préfixes nominaux locatifs opposé

à celui de formes concurrentes qui sont soit les formes issues de *pádí, *kúdí, *múdí 'où est' soit, mais de manière moins systématique, le connectif de classe 17 issu de *kúá.

Il est connu qu'en bantou central, dans des langues de zones J ou M par exemple, c'est-à-dire dans des langues qui possèdent un augment du préfixe nominal, les formes de type pali, kuli, muli se substituent aux préfixes nominaux locatifs de classes 16, 17, 18 devant les formes dépourvues d'augment, c'est-à-dire notamment devant les substantifs de classe 1a, les substantifs précédés d'un déterminant qui est lui-même dépourvu d'augment ou les pronoms personnels. Dans d'autres langues, où synchroniquement l'augment n'existe plus, cette substitution est également attestée, et son conditionnement peut être élargi: elle se produit en lega (D) ou en taabwa (M) devant les substantifs de classe 1a, et elle se produit, dans des langues comme le ngangela, le luyi, le mambwe, le luba Shaba, etc. devant les substantifs de classe 1a, les noms propres et plus généralement devant les substantifs qui désignent des êtres humains, même s'ils appartiennent aux classes 1/2 (Cf. luba Shaba: padi bāna 'près des enfants', mudi bantu 'parmi les gens', kudi tata 'chez mon père', kudi aye 'chez lui'). Cette extension, à tous les substantifs désignant des personnes, d'un emploi qui, à l'origine, est propre aux substantifs de classe 1a peut être observée dans plusieurs zones du bantou central, notamment en zone S.

En 1975, j'avais proposé de reconstruire à la fois l'augment des préfixes nominaux locatifs et le maintien de l'augment propre au préfixe nominal du substantif lors de sa mise en locatif. Par ailleurs, l'observation des langues bantoues montre clairement qu'anciennement, les préfixes nominaux locatifs n'étaient utilisés qu'avec les formes pourvues d'un augment et qu'on employait des formes de substitution devant celles qui en étaient dépourvues. On peut admettre qu'à partir du moment où l'augment a disparu, l'utilisation des formes de substitution a été étendue, dans certains systèmes, à tous les substantifs de classes 1/2, c'est-à-dire principalement à des substantifs désignant des personnes. Il ne serait pas inimaginable que, par extension progressive, le processus ait touché tous les substantifs [+ animé]. Il va de soi que le connectif de classe 17, dont l'utilisation ancienne pour exprimer le sens de 'chez' est incontestable, peut figurer indifféremment devant les formes dotées ou privées d'augment puisque ce n'est pas un préfixe nominal. Sa signification lui assure normalement une aptitude particulière à figurer devant des substantifs désignant des personnes, devant des substantifs [+ animé] ou devant des pronoms personnels. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit employé, dans plusieurs langues bantoues centrales (luba Kas., lwena, ruund, salampasu, pende, etc..) pour introduire le substantif complément d'agent, quelle que soit sa classe, du moment qu'il désigne un être vivant ou une réalité qui peut être l'agent d'une action. Ainsi, il arrive qu'en bantou

central, le choix des marques nominales locatives soit lié au fait que le substantif appartient ou non à la classe 1a, au fait qu'il désigne ou non une personne, au fait qu'il désigne ou non un être animé. Et ce lien a très certainement un rapport historique avec la présence ou l'absence d'augment.

Il est donc légitime de se demander si les faits qui ont été relevés dans les langues du Cameroun où ils se manifestent avec une régularité surprenante n'ont pas une origine semblable. Certes, il s'agit là d'une hypothèse de travail, sans plus. Toutefois, on a vu que les morphèmes nominaux locatifs des langues bantoues camerounaises qui sont envisagées ici n'étaient pas des prépositions, puisque leur emploi a souvent le pouvoir de modifier les accords. Leur incompatibilité (relative et variable de langue à langue dans son conditionnement précis) avec les pronoms, les substantifs désignant des personnes ou les substantifs [+ animé], ainsi qu'avec les noms propres, rappelle un fonctionnement analogue des préfixes nominaux locatifs du bantou central qui est clairement lié, à l'origine, à l'absence d'augment. Leur tonalité haute ou le fait qu'ils sont parfois hauts mais accompagnés de tons flottants pourraient peut-être s'expliquer plus facilement si l'on prenait en considération la séquence tonale complexe que porte une suite de morphèmes où figurent non seulement le préfixe nominal locatif et le préfixe nominal du substantif mais encore un ou même deux augments. Il est de plus intéressant de relever que les restrictions qu'on observe, en *mankon* et peut-être en *mundani*, dans l'utilisation des morphèmes nominaux locatifs quand le substantif est accompagné de certains déterminants, pourraient elles aussi avoir un rapport avec la disparition de l'augment dans les mêmes conditions, disparition qui s'observe dans diverses langues bantoues centrales même si elles n'ont plus que des traces d'augment parfois très limitées (Cf. par exemple, en *ronga*: hi ndlela 'par le chemin' mais ha ndlela yimbe 'par un autre chemin', la forme ha étant utilisée devant les noms propres, les noms de parenté, les noms accompagnés d'un numéral, du déterminant pour 'autre' ainsi que devant les pronoms personnels et dans les phrases négatives).

Même si le système par lequel il exprime la localisation est trop complexe pour être analysé ici en détail, on pourrait peut-être ajouter à ce qui précède que l'aghem a des préfixes nominaux de ton haut mais qu'ils sont bas après la marque nominale locative, que le préfixe nominal disparaît quand le substantif est accompagné d'un déterminant qui n'est pas un numéral et que la marque nominale locative est á en présence d'un préfixe nominal de type CV-, mais án en l'absence de tout préfixe nominal et ál devant un préfixe nominal de type V-. Synchroniquement, L. Hyman estime que á, án et ál représentent une forme structurelle unique án. On peut pourtant se demander si, historiquement, á et án / ál ne sont pas des morphèmes différents et si certains aspects de la situation

ne pourraient pas être expliqués en considérant qu'en aghem, les préfixes nominaux à ton haut représentent une sorte d'amalgame provenant d'une séquence ancienne comportant un augment et un préfixe nominal.

Stallcup (1978) discute d'ailleurs de la possibilité d'expliquer les tons hauts que présentent les préfixes nominaux de diverses langues bantoues des Grassfields à partir de l'existence ancienne d'un augment mais il écrit que, malheureusement, "The hypothesis of a pre-prefix in Grassfields Bantu is a weak one. There is no direct evidence that Grassfields Bantu ever had a pre-prefix. The only evidence for it at all is the high tone prefixes themselves and this is a circular argument." Les paragraphes qui précèdent, en attirant l'attention sur ce que l'on peut considérer, au moins, comme des convergences curieuses semblent indiquer que, peut-être, l'étude approfondie des morphèmes locatifs pourrait un jour fournir des indications qui permettraient de sortir de ce cercle vicieux.

L'emploi, en aghem, de la marque locative á devant les préfixes nominaux de type V- paraît montrer qu'il serait sans doute utile de mener une étude comparative de la forme des préfixes nominaux et en particulier de la forme vocalique qu'ils peuvent avoir soit devant les thèmes à initiale consonantique (en alternance avec une forme C(V)- qu'ils ont devant les thèmes à initiale vocalique) soit devant tous les thèmes substantivaux appartenant à certaines classes (par opposition à la forme de type C(V)- attestée aux mêmes classes pour les préfixes d'accord). K.De Blois notait, en 1970, qu'il n'était pas impossible que ces alternances aient un rapport ressortir de l'observation des faits attestés dans certaines langues de la zone C comme le doko que Ch. Twilingiyimana a décrit récemment.

5.3 Ceci amène à envisager les problèmes que pose la structure segmentale des morphèmes nominaux locatifs attestés dans les langues bantoues du Cameroun, comme du reste en zone C. Si ces morphèmes sont effectivement issus de préfixes nominaux, le fait qu'ils aient une forme vocalique, alors qu'ils ont une forme de type C(V)- dans les substantifs locatifs et que la consonne initiale des préfixes a un réflexe différent de \emptyset dans les formes pronominales, me paraît poser de moins en moins de problèmes au fur et à mesure que la documentation relative aux autres classes nominales devient plus riche et plus diversifiée. Le kom et l'ejagham attestent des préfixes nominaux vocaliques opposés à des préfixes d'accord de type C- dans plusieurs classes non locatives et l'alternance entre une forme vocalique du préfixe nominal figurant devant les thèmes à initiale consonantique et une forme C(V)- du même préfixe figurant devant les thèmes à initiale vocalique est, elle aussi, largement attestée en zone A du moins. L'évolution des préfixes nominaux locatifs, s'ils sont à l'origine des marques nominales locatives de type a ou o, ne serait donc pas aussi exceptionnelle qu'il

n'y paraît à première vue. Elle se caractériserait par le fait que la structure vocalique du préfixe n'aurait été généralisée à partir de l'emploi le plus figurerait donc dans tous les cas, que le substantif un préfixe à initiale vocalique ou à initiale consonne être même pourrait-on estimer que la structure vocaux morphèmes nominaux locatifs s'explique plus facilement issus d'anciens préfixes nominaux que s'ils sont des formes locatives, comme par exemple des démonstratifs langues étudiées ici attestent en effet des démonstratifs dans lesquels la consonne initiale du préfixe a un défaut de \emptyset .

6. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

6.1 Les attestations dont on dispose à l'heure actuelle sont difficiles à exploiter: leur identification précise pose de nombreux problèmes qui ne sont pas encore résolus et la participation qu'elles exigent peut être à l'origine de systèmes abusifs. Il semble pourtant qu'elles fournissent des concordances dont on peut tirer un certain nombre de conclusions provisoires.

En effet, dans les langues de la zone A et en particulier les données paraissent montrer que les substantifs locatifs existaient anciennement et il faut admettre qu'il s'agit là d'une confirmation de l'existence ancienne de certaines classes de substantifs moins.

Dans quelques langues comme l'akoose, les accords du substantif locatif sont également utilisés avec des quelconques précédés du morphème locatif, tant à l'intérieur du syntagme nominal que sur le verbe. Il est important de noter les mêmes accords, mais il est surtout important qu'un d'un morphème locatif entraîne l'apparition d'autres accords ceux que le substantif lui-même déterminerait complètement la classe à laquelle il appartient. Dans d'autres langues comme le basaá, l'accord verbal qui figure soit avec des démonstratifs adverbiaux locatifs soit comme équivalent du pronom personnel 'il' du français, est celui de la classe à laquelle appartient chroniquement le substantif locatif et plusieurs langues ont le sujet vide, des accords spéciaux du verbe auxquels on attribuer une origine semblable, d'autant plus qu'il est difficile d'imaginer comment on pourrait les expliquer autrement. Les formes fixes verbales peuvent aussi apparaître lorsqu'un démonstratif verbal locatif figure en position de sujet; les données attestent eux-mêmes tantôt un préfixe du même type que le verbe, tantôt un préfixe différent (Cf. lundu: ónè 'joli' et ánò óròrí 'ici c'est joli'), ce qui montre

l'existence d'un processus d'accord et la tendance qu'il manifeste à se désagréger. Il semble donc que les langues de la zone A offrent la possibilité d'observer divers stades de l'évolution d'un mécanisme ancien qui ne peut être qu'un mécanisme de classes. Il convient de souligner que, pour ce qui est des accords, les traces les plus nombreuses que l'on puisse relever concernent des accords verbaux. Quelques langues seulement, comme l'akoose, attestent des vestiges d'accords intérieurs au syntagme nominal, mais les exemples de ce type sont rares.

Curieusement, la situation est inversée lorsqu'on envisage les langues des Grassfields. C'est à l'intérieur du syntagme nominal que l'on constate, dans ces langues, une modification des accords liée à la présence de la marque nominale locative et, sur ce point, plusieurs langues fournissent des données extrêmement intéressantes. Formellement, les accords peuvent ne présenter aucune ressemblance directe avec les accords locatifs du bantou central puisqu'ils peuvent, par exemple, être uniquement tonals. Mais leur existence interdit de considérer les morphèmes nominaux locatifs comme des prépositions et il s'agit là d'un fait essentiel du point de vue comparatif, puisque c'est bien en termes de classes et d'accords de classes que l'on est obligé de poser les problèmes.

Enfin, et il se peut que cela soit l'un des résultats les plus importants de la présente enquête, on a l'impression que les accords les plus différents formellement, et notamment ceux qui sont uniquement tonals, pourront un jour apparaître comme les correspondants des morphèmes locatifs du bantou central et qu'il en ira de même éventuellement des marques nominales locatives tonales. Beaucoup reste à faire pour expliquer les processus d'évolution qui se sont exercés dans ce domaine, mais on peut penser qu'il n'est probablement pas vrai que "certaines variantes régionales du bamileke expriment la localisation par un système dont aucun élément ne paraît se rattacher directement aux classes locatives 16, 17, 18" comme je l'écrivais en 1975, en me référant à une documentation encore très réduite.

6.2 Une restriction doit pourtant être faite car elle est, elle aussi, importante. Sur la base des identifications provisoires que l'on peut faire à l'heure actuelle, il semble que la quasi-totalité des faits d'accords que l'on puisse relever, que ce soit en zone A ou ailleurs, sont déclenchés par des morphèmes apparentés à la classe 16 du bantou central. En bonne méthode, si l'on peut proposer d'admettre la reconstruction de cette classe locative, une grande prudence s'impose pour ce qui est des classes 17 et surtout 18, dont le cas mérite une discussion particulière.

Les accords de classe 17 existent de façon incontestable dans quelques langues de la zone A comme le lundu; l'ejagham donne une

bonne attestation de l'existence ancienne d'un substantif locatif de cette classe dans une langue ekoïde. Par ailleurs, en kom, lorsque le substantif est précédé d'un morphème nominal locatif qui, selon toute vraisemblance, relève de la classe 16, le démonstratif qui l'accompagne appartient à une série que tout porte à considérer comme apparentée à la classe 17, ce qui peut relever d'une confusion entre les accords de différentes classes locatives analogue à celle qu'on observe de manière claire en lundu ou en basaa par exemple. Enfin, des langues comme l'akɔɔse, le bajele, le lundu, l'ejagham ou le kom, qui représentent à la fois la zone A, le groupe ekoïde et le groupe des Grassfields de l'ouest, attestent des séries de démonstratifs de classe 17 opposables à des séries correspondantes de classe 16. Si l'on ajoute à cela quelques attestations surprenantes comme le morphème kwá du kɔɔzime qui a la forme et les emplois que l'on attend pour un réflexe du connectif de classe 17 *kú-á, si l'on considère que les descriptions réunies dans le présent volume attribuent de manière constante le sens de "localisation vague" aux formes qui paraissent apparentées à la classe 17 et celui de "localisation précise" aux formes qui paraissent relever de la classe 16, ce qui correspond bien à ce que l'on observe en bantou central, on peut sans doute admettre provisoirement la reconstruction, de la classe 17, tout en espérant que cette reconstruction, encore incertaine, sera confirmée par d'autres données.

Pour ce qui est de la classe 18, on ne dispose même pas de données comparables à celles que l'on a pour la classe 17. En dehors des langues de la zone A, on ne peut guère citer, jusqu'à présent, que l'interrogatif mankon ['mè'] 'où est?', le bamileke fe'fe' mú 'y, là' et, éventuellement le morphème nominal mé du yamba. Aucun fait qui ressemble de près ou de loin à un accord n'a été identifié. En 1975, j'avais montré que, même pour le bantou *stricto sensu*, la reconstruction de la classe 18 était moins certaine que celle des classes 16 et 17; les données publiées depuis cette date confirment plutôt cette reconstruction. Mais si l'on inclut les langues ekoïdes et les langues des Grassfields, c'est-à-dire si l'on envisage le problème à un niveau plus grand de profondeur historique, on n'a pas les arguments nécessaires pour étayer quelque reconstruction que ce soit. Certes, il n'est pas tout à fait exclu que la classe 18 ait existé anciennement mais qu'elle ait disparu, ne laissant dans les langues camerounaises extérieures à la zone A, que de très rares vestiges et l'on pourrait même suggérer que les classes 17 et 18 étaient plus fragiles que la classe 16 parce que leurs préfixes étaient partiellement homophones avec les préfixes de certaines classes non locatives. Mais les données que l'on a amènent plutôt à considérer que la classe 18 est une innovation propre au bantou *stricto sensu*. Il est intéressant de noter que quelques langues attestent des formes apparemment substantivales qui veulent dire 'l'intérieur' et dont le thème évoque formellement les préfixes de la classe 18. Ainsi le mankon par exemple, a un substantif ɛmúé 'l'intérieur' qui peut éventuellement être rapproché des formes

pronomino-adverbiales númwé 'dedans' et úmwe 'y, là-bas' du nen, mais qui peut surtout être rapprochée du twi emú, emú 'l'intérieur, la partie du milieu'. Il s'agit là, sans doute, d'une indication très intéressante, tout d'abord parce qu'elle provient d'une langue extérieure au bantou et, de plus, parce que la forme emú peut être utilisée comme sujet du verbe (Cf. emu do 'c'est profond', emu gow 'c'est spacieux', emú dà hó 'c'est ouvert', etc..) mais qu'elle peut aussi être suffixée au substantif sous la forme -mu, -m et exercer le rôle d'une postposition signifiant 'à l'intérieur de, dans'. On peut considérer que la présence, en twi, de formes qui évoquent également la classe 16 du bantou (Cf. ásé 'par terre, en bas, le bas', (ε)hé 'où?', (ε)hó 'là', (ε)há 'ici') renforce encore l'intérêt de ces données. Pourtant, celle-ci restent difficiles à interpréter. En effet, on pourrait avoir à faire, en twi et en mankon à des formes substantivales qui représentent le point de départ du développement de la classe 18, mais il n'est pas impossible non plus qu'il s'agisse, au contraire, d'unités qui résultent de la nominalisation d'une forme de la classe 18; le statut adverbial des formes úmwe et númwé du nen ne simplifie pas les choses. Il faudrait réunir une documentation plus diversifiée à ce propos.

En attendant, il est prudent de ne reconstruire la classe locative 18 que pour le bantou *stricto sensu* et de suspendre son jugement pour ce qui est des stades historiques antérieurs, la présence de quelques formes isolées n'impliquant pas l'existence d'une classe.

6.3. Du point de vue de la classification des langues bantoues définies au sens large, il semble donc, à partir de l'étude qui a été faite ici, que le fonctionnement des classes locatives caractérise l'ensemble de la famille et qu'il peut être considéré comme ancien, mais que les langues de la zone A se caractérisent tout de même, par opposition aux langues ekoïdes ou aux langues des Grassfields, par la nature des vestiges qu'elles en ont conservés et par le nombre de ces vestiges. Tout porte à croire que, si l'évolution a déjà fortement érodé les classes locatives dans les zones A ou C du bantou *stricto sensu*, cette érosion est encore beaucoup plus marquée dans les autres langues bantoues du Cameroun. L'existence des substantifs locatifs rapproche les langues de la zone A et l'ejagham et ces dernières se distinguent des langues de la zone A par le fait qu'elles ont conservé plutôt des vestiges d'accords intérieurs au syntagme nominal que des vestiges d'accords prédicatifs. Enfin, s'il se confirmait que la classe 18 est une innovation du bantou *stricto sensu*, il pourrait s'agir d'un fait important pour la classification interne. Pourtant, il faut attendre que des enquêtes menées sur l'ensemble des langues ekoïdes et des langues des Grassfields confirment ou infirment une conclusion qui doit être considérée comme provisoire, étant donné le caractère encore restreint des connaissances dont on dispose aujourd'hui.

ANNEXE : LISTE ALPHABETIQUE DES LANGUES CITEES

Aghem	Ring (Grassfields de l'ouest)
Akɔɔse	A 15b
Babungo	Ring (Grassfields de l'ouest)
Bajele	A 81
Bakoko	A 43
Bamileke fɛ'fɛ'	Mbam Nkam
Bangante-bamileke	Mbam Nkam
Basaa	A 43
Benga	A 34
Bubi	A 31
Bulu	A 74
Doko	C 30
Duala	A 24
Ejagham	ekoïde
Ewondo	A 72a
Fang	A 75
Kom	Ring (Grassfields de l'ouest)
Kɔɔzime	A 84
Lega	D 25
Leke	C 00
Luba Kasayi	L 31a
Laba Shaba	L 33
Lundu	A 11
Luyi	K 31
Lwena	K 15
Mambila	Mambila-Wute
Mambwe	M 15
Mankon	Mbam Nkam
Mundani	Grassfields de l'ouest
Nen	A 44
Ngangela	K 15
Noni	Misaje
Pende	K 52
Ronga	S 54
Ruund	K 23
Salampasu	K 21
Taabwa	M 41
Tikar	Tikar
Twi	Volta-Comoe (Kwa)
Yamba	Mbam Nkam